

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept février, le Conseil Municipal de la Commune de VENDRENNES (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PHILIPART Roseline, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Étaient présents : Roseline PHILIPART, Pascal LALLEMAND, Thierry PINEAU, Florence de CHABOT TRAMECOURT Gérard GALLARD, Alain CHENOIR, Yvon BOUDEAU, Mélanie LOIZEAU, Rémi SEILLER, Valérie CHENU, Marie-Jeanne GODET, Stéphane BARBARIT, Mélanie PETITEAU, Sandra GODET, Patrice ROUSSELOT,

Excusés : Delphine MERLET qui a donné pouvoir Mélanie LOIZEAU, Clément RECROSIO, Sonia CHENOUARD, Séverine RIPOCHE

Date de convocation : 20 février 2024

M. Patrice ROUSSELOT a été désigné secrétaire de séance

N°1/27.02.24

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

- Commune

Libellés	Réalisé		Restes à réaliser	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	971 434.79	1 351 252.69		
Résultats fonctionnement		379 817.90		
Section d'investissement	2 686 357.04	2 723 029.17	585 148.00	673 383.00
Résultats d'investissement		36 672.13		88 235.00

Le compte administratif 2023 présenté par Mme le Maire est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés par un vote à bulletins secrets (15 votants – 15 OUI)

Fait et délibéré en séance aux date et heure indiquées ci-dessus

Le 29 février 2024

Le Maire

Roseline PHILIPART



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, 6 rue Allée de l'Île Gloriette – NANTES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État